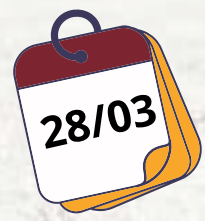




LA DÉFERLANTE



Manif sur Grenoble Mardi 28 Mars 2023 :
Départ 14h Alsace Lorraine / Arrivée Verdun

Parcours : Gare, Alsace Lorraine, Jean Jaurès, Maréchal, Foch, Bistési, Agutte-Sembat,



3,5 millions. Les manifestations du 23 mars ont de nouveau atteint un record historique. Le pouvoir qui espérait mettre fin à la mobilisation avec le 49-3, est fébrile. Le 49-3 crée au contraire un électrochoc démocratique. La colère est énorme et les grèves s'étendent.

Les raffineries, de nombreux établissements scolaires, de nombreuses industries sont en grève reconductible aux côtés de l'énergie, des services de propreté et des cheminot·es, notamment.

Le 23 mars, nous étions 56000 manifestants sur Grenoble, les grévistes étaient très nombreux dans le privé, avec encore beaucoup de primo grévistes et de primo manifestant·es. Les cadres et professions intermédiaires sont très présent·es dans l'action, comme à Orange où des salarié·es étaient en grève pour dénoncer le plan de départ de 700 seniors. Notre mobilisation atteint de hauts lieux de pouvoir, comme à la Cour des Comptes où, pour la première fois, de haut·es fonctionnaires ont rejoint la grève !

Étudiant·es et lycéen·nes arrivent en nombre dans les manifestations, un élément de plus pour nous donner confiance car on sait que la convergence jeunes/salarié·es est une des clés de réussite d'un mouvement. C'est ce qui, en 2006, a permis à la mobilisation contre le CPE d'être victorieuse, un mois après l'adoption de la réforme via un 49-3 !

Au lieu de prendre acte du profond refus de la réforme et de la colère qui ne cesse de monter, le pouvoir jette de l'huile sur le feu et multiplie les provocations. Pour décrédibiliser le mouvement, pour faire diversion et ne plus parler de la réforme des retraites, le gouvernement adopte une stratégie de pourrissement. Il multiplie la répression avec des centaines de gardes à vue sans motif, il réquisitionne les grévistes et communique sur la prétendue violence des manifestant·es.

Les droits de grève et de manifester sont des droits constitutionnels et ce sont le Défenseur Des Droits, les syndicats de magistrat·es, les organisations de défense des libertés (LDH, Amnesty international...) qui viennent de le rappeler au gouvernement. Le pouvoir a intérêt aux actions violentes pour occulter la mobilisation, ne tombons surtout pas dans ce piège ! Notre mobilisation a été exemplaire depuis trois mois. Ce gouvernement est seul responsable des débordements de ces derniers jours.

Emmanuel Macron ment ouvertement dans son intervention. Il y a des alternatives ! Les organisations syndicales ont fait de nombreuses propositions de recettes supplémentaires pour les retraites qui permettraient de financer le retour à la retraite dès 60 ans avec 75 % du dernier salaire : l'élargissement de l'assiette de cotisations pour y intégrer toutes les primes telles que l'intéressement et la participation, l'égalité salariale femmes/hommes, la mise à contribution des dividendes, l'amélioration de l'emploi des seniors ou encore la légère augmentation des taux de cotisation.

Mardi 28 mars prochain, l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations. Les actions et piquets de grève continuent d'ici là.

Soyons au rendez-vous pour démontrer que tant que cette réforme n'est pas retirée, nous ne reprenons pas le travail comme avant. Nous pouvons encore faire entrer de nouvelles personnes dans l'action. Nous pouvons aussi, chacune et chacun, élever d'un cran notre mobilisation, en reconduisant la grève pour l'inscrire dans la durée.

La page de la réforme des retraites est loin d'être tournée. Tant que le gouvernement n'aura pas retiré ce texte, le pays sera ingouvernable. La question n'est donc plus de savoir s'il va le retirer mais quand et comment.

En étant toujours plus nombreux et nombreuses dans l'action, l'enjeu est que le texte soit retiré au plus vite et qu'ainsi on puisse se consacrer aux vraies priorités, à commencer par les salaires, l'environnement et la fin du management par les coûts et du règne des actionnaires.



DOSSIER ENSEMBLE
POUR LA RETRAITE



DROIT DE GREVE
MODE D'EMPLOI



SIGNEZ LA
PETITION



LA CGT LYNRED
cgt@lynred.com

ACTIPOLE - CS 10021
364, ROUTE DE VALENCE
38113 - VEUREY-VOROIZE, FRANCE

